

DECLARATION LIMINAIRE CTP DU 09/04/2010

Monsieur le Président

Lors du CTP emplois du 18/01/2010, 80 agents s'étaient déplacés, pour vous dire directement ce que d'ordinaire les organisations syndicales vous disent et notamment Force Ouvrière .

Le 23 Mars, les agents de la DDFiP 66, vous ont montré toute leur détermination, pour obtenir satisfaction, sur leurs revendications.

Vous connaissez la plate forme revendicative commune des syndicats nationaux de la DGFIP. Elle s'intègre parfaitement dans la situation revendicative générale que nous tenons ici à aborder.

Satisfaire les revendications des agents de la DGFIP, nécessite des moyens budgétaires, que l'on peut trouver avec une autre approche économique et sociale.

TOUT D'ABORD LA SITUATION ECONOMIQUE :

Pour Force Ouvrière, la crise qui frappe l'économie mondiale, bien avant la crise financière, est bien le produit du système capitaliste.

En France, comme dans l'Union Européenne, la situation ne cesse de se dégrader pour le monde du travail.

La sortie de récession est loin d'être une sortie de crise. Cette dernière impose notamment que les points suivants soient résolus :

- Une répartition différente des richesses produites.
- De nouvelles règles internationales en matière de Finances, de monnaie et de commerce.
- Une révision des modalités actuelles de la construction européenne, en particulier, que soit mis fin à la stratégie de Lisbonne.

La crise montre qu'il faut changer de modèle. L'augmentation du Pouvoir d'achat est une nécessité sociale et économique. Elle est également une des conditions d'une répartition des richesses produites.

A ce titre, FO revendique une véritable politique de relance de la consommation par l'augmentation générale des salaires, des retraites, des pensions, de la valeur du point d'indice dans la fonction publique.

FO refuse l'individualisation des rémunérations, qui s'inscrit dans une tendance à l'individualisation des relations sociales, à l'origine d'une très forte dégradation des conditions de travail, ce qui pose le problème de l'organisation du travail.

FO dénonce la mise en place d'une « conférence sur les déficits » qui traduit bien dans son intitulé une pédagogie de l'angoisse sur les dépenses publiques.

FO s'oppose à tout plan d'austérité et de réduction structurelle des dépenses.

ENSUITE LA FISCALITE :

Face aux orientations injustes et inégalitaires de la politique du gouvernement en matière fiscale, comme l'illustre la réforme de la taxe professionnelle, FO estime qu'une véritable réforme fiscale, alliant justice sociale et redistribution est indispensable.

Pour FO, l'impôt sur le revenu doit redevenir l'instrument majeur d'une politique fiscale basée sur l'égalité républicaine et la justice sociale .

FO revendique la suppression du bouclier fiscal et la réhabilitation de l'impôt sur le revenu en renforçant sa progressivité.

S'AGISSANT DE LA FONCTION PUBLIQUE :

Pour FO, la révision générale des politiques publiques et la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, conduisent à un démantèlement des services publics et de la fonction publique

FO condamne la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité des fonctionnaires et le projet de décret sur la « réorientation professionnelle » qui porte atteinte au principe républicain de neutralité et de continuité du service public.

Ces textes attaquent le statut de la fonction publique avec l'introduction du licenciement suite à la suppression de postes et de missions par la restructuration de services et par la mise en place des emplois à temps non complet et le recours à l'intérim.

FO demande l'abrogation de ces mesures ainsi que l'arrêt de la RGPP.

QUANT AUX RETRAITES :

FO refuse toute remise en question du droit à la retraite à 60 ans, tout allongement de la durée de cotisation, toute remise en cause du statut général de la fonction publique et du code des pensions ainsi que des régimes particuliers.

FO revendique :

- Le droit au départ en retraite à 60 ans à taux plein
- Le maintien des droits statutaires dans le service public (maintien du code des pensions civiles et militaires, du statut général et des statuts particuliers)
- Le refus d'allonger la durée de cotisation : « 40 ans, c'est déjà trop » !
- Le maintien du calcul des pensions sur les 6 derniers mois pour le secteur public.

Aujourd'hui nous avons hésité à participer à ce CTPD

Le blocage du dialogue social national à la DGFIP est une réalité.

L'intersyndicale nationale appelle à un temps fort le 13 avril, à l'occasion du prochain CTPM .

C'est pourquoi nous ne participerons pas à la réunion informelle mensuelle du 15 avril à laquelle vous avez convié l'intersyndicale.

L'ordre du jour de ce CTPD, ne comporte pas de points conflictuels majeurs.

Nous préférons donc, malgré le contexte national, dialoguer avec vous, en démontrant à travers l'analyse du Budget, qui nous est présenté, les conséquences désastreuses très concrètes de la politique que nous combattons.

Nous remercions tous les collègues pour la qualité des documents qui nous ont été remis.

Pour conclure, nous tenons à rappeler que FO, continue de proposer une journée de Grève Interprofessionnelle.

Pour FO DGFIP 66, une action interprofessionnelle, dans la durée est une nécessité.

Elle est la seule à même, de permettre la satisfaction des REVENDICATIONS des agents de la DGFIP, contenues dans la plate forme revendicative commune, et plus largement celles du monde du travail, défendu par FORCE OUVRIERE